



Communiqué de presse, le 14 octobre 2008

Campagne ALIMENTERRE 2008 : «Le monde a faim, nos choix sont vitaux »
Crise alimentaire et crise financière :
2 poids / 2 mesures

Comité Français pour la
Solidarité Internationale

Créé en 1960, le CFSI regroupe 25 organisations actives en matière de solidarité internationale. ONG de développement, **il s'est donné pour priorité de lutter durablement contre la faim, la pauvreté et les inégalités.**

Le CFSI mène des actions dans trois domaines : « agriculture et alimentation », « économie sociale et solidaire », « société civile et participation ». Ainsi, il agit au Sud en soutenant la réalisation de programmes de développement sur le terrain. Complétant son engagement international par une action en France et en Europe, le CFSI conduit des campagnes d'information et de mobilisation pour porter la voix de ses partenaires du Sud auprès de l'opinion publique française et des décideurs européens. Pour cela, il a lancé en 2001 la campagne ALIMENTERRE qui mobilise près de 200 organisations.

Pour plus d'informations sur nos actions :
www.cfsi.asso.fr

La crise économique et financière relègue au second plan une autre crise, plus profonde : la crise alimentaire. 923 millions de femmes et d'hommes souffrent aujourd'hui de la faim, soit 75 millions supplémentaires en seulement un an. Après la hausse des prix et compte tenu de la volatilité des cours des matières premières agricoles, on peut craindre les conséquences de la crise actuelle. En intitulant la campagne ALIMENTERRE 2008 « Le monde a faim, nos choix sont vitaux », le CFSI alerte sur la nécessité de repenser les modèles agricoles et alimentaires.

S'il y a quelques mois les rues de Dakar, de Port-au-Prince ou de Douala grondaient sous la colère des populations face à la crise alimentaire, les causes de la faim, elles, ne datent pas d'hier. Citons parmi elles, les plans d'ajustement structurel imposés dans les années 1980 par le FMI et la Banque Mondiale qui ont réduit les mesures de soutien à l'agriculture, l'ouverture des marchés aux importations à bas prix qui a conduit à la faillite et à l'exode rural des millions de paysans, la réduction des stocks jugés comme distorsifs pour le marché, etc. Un constat s'impose : **comme pour la crise financière, le manque de régulation a fortement contribué à la catastrophe de la faim.**

Or, entre la crise financière et la crise alimentaire, il y a deux poids, deux mesures ! En juin dernier, lors de la conférence de la FAO, les chefs d'Etats ont présenté comme un exploit la promesse d'accorder environ 6,5 milliards d'euros. On attend à présent que les promesses soient tenues. Survient la crise financière et les Etats-Unis s'engagent à mobiliser plus de 500 milliards d'Euros. Quand à l'Union européenne, le montant pourrait également atteindre 1 300 milliards !

La crise financière aura des conséquences lourdes sur l'emploi et le pouvoir d'achat pour les plus pauvres, notamment dans les pays du Sud où les ménages consacrent jusqu'à 70 % de leurs revenus à l'alimentation. Les investissements déjà très réduits en provenance des pays développés vont se tarir. Les pays en développement, notamment les plus pauvres en Afrique, devront compter sur leurs propres forces pour les années à venir. D'où la nécessité de prendre des mesures sur le long terme, basées en priorité sur des initiatives locales et régionales et favorisant des échanges de territoire à territoire.

« Il s'agit de (re)mettre en place des politiques agricoles basées sur le principe de la souveraineté alimentaire, autrement dit sur le droit des Etats ou espaces régionaux à définir leur politique agricole et alimentaire. Ces politiques doivent parier sur les atouts de l'agriculture familiale, synonyme de développement durable. Celle-ci a un triple impact : social car elle crée des emplois, économique car elle fournit des revenus, environnemental car elle utilise des techniques respectueuses de l'environnement. »
Jean-Louis Vielajus, délégué général du CFSI

Les mesures à prendre nécessitent une mise en cohérence des politiques économiques, agricoles et commerciales avec les DESC (Droits économiques sociaux et culturels). Elles impliquent de laisser à chaque Etat le droit de se protéger et des financements pour soutenir cette agriculture.

Ces mesures conduiront à produire, transformer et consommer autrement et permettront à chacun de mieux se nourrir et de pouvoir vivre de son travail.

Contact presse
medias nationaux :

Sophie FREDERIC

06 20 34 12 16

s.frederic@terremajeure.com